

Madame la Présidente du Conseil municipal,
Mesdames les Conseillères municipales, Messieurs les Conseillers municipaux,

C'est avec beaucoup de regret que je me vois obligée de vous soumettre ma lettre de démission du Conseil municipal avec pour effet le jour d'aujourd'hui, lundi 24 juin 2024. Les nouvelles responsabilités professionnelles que j'ai récemment assumées à la Haute Ecole de travail social et de la santé de Lausanne, ne me laissent malheureusement plus le temps pour remplir correctement mes engagements de Conseillère municipale.

Je regrette infiniment quitter ce conseil, dans lequel j'ai été élue à ma plus grande surprise il y a tout juste 4 ans. Confédérée débarquée dans le canton de Genève depuis le Tessin, Vaud et Berne, il m'a fallu quelques mois pour me sentir pleinement légitime à défendre ici les intérêts et les besoins de la population genevoise, qui m'avait pourtant fait confiance. Je l'en remercie chaleureusement ! Sur ces sièges, j'ai appris le travail passionnant mais aussi difficile de parlementaire. Rédiger des motions, chercher des majorités, prendre la parole et défendre des objets qui suscitent des oppositions et, parfois même, des attaques personnelles, nécessite de la confiance, de l'abnégation et, surtout, de la conviction. La conviction en ses propres valeurs et dans celles de son parti, mais aussi la conviction que le travail de la parole, c'est-à-dire des débats et des arguments controversés, puisse un jour aboutir à une décision et, au final, à une action pour le bien commun. C'est la conviction dans le pouvoir de la démocratie.

Certes, c'est un pouvoir bien faible ! Nos procédures sont lentes et nos majorités sont fragiles ! Ma première motion, déposée en novembre 2020 et acceptée à une large majorité en juin 2021, qui demandait la mise en place d'un signe commémoratif en mémoire du premier Village noir de Suisse romande construit à Genève en 1896, attend toujours d'être réalisée ! Nos majorités sont fragiles, car elles tiennent à notre capacité à nous parler et à notre volonté de nous comprendre. C'est par exemple

grâce à l'adhésion du PLR, que ma demande d'engager de nouveaux travailleurs sociaux hors-murs a été acceptée par notre conseil.

En conclusion de cette lettre, je souhaite vous remercier :

- vous, chers collaborateurs et chères collaboratrices du Secrétariat pour avoir répondu à toutes mes questions avec bienveillance et une efficacité redoutable ;
- vous, chère.e.s camarades du groupe socialiste, pour votre dynamisme, votre engagement, votre soutien et votre sens de l'humour, qui a toujours apporté de la gaîté à nos échanges ;
- vous, chère.e.s élu.e.s d'Ensemble à Gauche et des Verts et des Vertes, pour avoir formé une majorité compacte, qui nous a permis de faire passer des objets en faveur de la diminution des inégalités sociales et du respect de l'environnement ;
- et, surtout, vous, chère.e.s collègues de la droite qui n'étiez pas d'accord avec moi ! On prête à Voltaire, peut-être à tort, la fameuse phrase : « Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battraï jusqu'au bout pour que vous ayez le droit de le dire. » Je vous remercie, parce que malgré nos contrariétés, nous nous sommes toujours côtoyés dans le respect. Pour moi, c'est ça la force de notre démocratie et de notre parlement : savoir vivre ensemble et en paix, malgré nos divergences.

Même si je ne quitte pas complètement la politique genevoise, car je vais continuer à siéger au Grand conseil comme députée suppléante, je suivrai désormais vos débats depuis la télé ! Bonne suite de vos travaux, qu'ils puissent servir au bien de Genève !